

INSTRUMENT D'ADHÉSION

CONSIDÉRANT que l'accord instituant un centre pour la science et la technologie en Ukraine a été conclu à Kiev, Ukraine, le 25 octobre 1993.

La Communauté européenne de l'énergie atomique et la Communauté européenne, agissant en qualité de partie unique, après avoir examiné ledit accord, le confirment et y adhèrent et s'engagent à en appliquer fidèlement les dispositions.

EN FOI DE QUOI, le présent instrument d'adhésion est signé.

FAIT à, le

*Par la Communauté européenne
de l'énergie atomique*

Par la Communauté européenne
